



COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarantième session

Rome (Italie), 7-11 octobre 2013

TABLE RONDE: AGROCARBURANTS¹ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Comité

Se félicite du travail que le Groupe d'experts de haut niveau a accompli sur les agrocarburants et la sécurité alimentaire, et du rapport consacré à ce thème.

Rappelle les conclusions de ses propres délibérations d'octobre 2011 sur «l'instabilité des prix des denrées alimentaires», et en particulier les alinéas i) et o) du paragraphe 50 du rapport final de sa trente-septième session.

Souligne que la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire sont étroitement liées et reconnaît que la réalisation de ces deux objectifs constitue un réel défi, compte tenu des quatre dimensions de la sécurité alimentaire (la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation).

Prend note des différents facteurs du développement des agrocarburants, notamment la sécurité énergétique, l'atténuation du changement climatique, le développement des marchés d'exportation et le développement rural.

Constate que le développement des agrocarburants ouvre des possibilités et implique des risques, sur les plans économique, social et environnemental, selon le contexte et les pratiques.

Souligne que la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation doivent être des priorités lors de la conception de toute politique et opération relative aux agrocarburants et, par ailleurs, que les femmes et les petits exploitants jouent un rôle central dans la sécurité alimentaire et qu'il convient donc de leur accorder leur juste place dans le développement des agrocarburants, compte tenu des différents contextes nationaux.

¹ Dans le présent document, le terme «agrocarburants» renvoie à tous les types d'agrocarburants (gazeux, liquides et solides) puisqu'ils peuvent tous influencer sur l'une quelconque des dimensions de la sécurité alimentaire.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



Se dit conscient de ce qui suit:

- Les liens entre les agrocarburants et la sécurité alimentaire sont multiples et complexes et peuvent se manifester à différentes échelles géographiques (locale, nationale, régionale, mondiale) et à différents horizons temporels. Leur évaluation doit donc prendre en considération ces multiples facettes et les divers contextes, tandis que les politiques relatives aux agrocarburants et les investissements en la matière doivent être élaborés selon une approche qui soit intégrée et fondée sur des éléments concrets et qui tienne compte des questions de parité hommes-femmes et des préoccupations environnementales.
- Parmi de nombreux autres facteurs, la production et la consommation d'agrocarburants influencent les cours internationaux des produits agricoles. L'interaction entre les agrocarburants, les prix des denrées alimentaires et les réactions au niveau de l'offre est dynamique et complexe et il est indispensable d'en distinguer les incidences à court terme et les incidences à long terme.
- Pour ce qui est des agrocarburants en liaison avec la sécurité alimentaire, on dispose déjà de nombreux instruments d'orientation visant à limiter les risques et à optimiser les possibilités. Ces instruments sont notamment les suivants: le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition formulé par le Comité, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, les indicateurs de durabilité pour la bioénergie élaborés par le Partenariat mondial sur les bioénergies et l'Approche de la bioénergie dans le contexte de la sécurité alimentaire (BEFS) élaborée par la FAO.

Souligne qu'il est nécessaire de mener une action internationale et nationale concertée si l'on veut que le développement des agrocarburants et les politiques en la matière soient cohérents avec l'objectif d'éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et contribuent au développement rural durable et à la réduction de la pauvreté, compte tenu des différents contextes nationaux.

Encourage les gouvernements et les diverses parties prenantes à veiller à ce que les stratégies en matière de sécurité alimentaire et les stratégies en matière de sécurité énergétique soient coordonnées.

Recommande l'élaboration et la mise en œuvre des mesures ci-après par les parties prenantes concernées.

1. Mesures visant à améliorer l'intégration des politiques et initiatives relatives aux agrocarburants et à la sécurité alimentaire

- a. Les gouvernements, le Système d'information sur les marchés agricoles, le Partenariat mondial sur les bioénergies, la FAO, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et les autres organisations internationales sont encouragés à partager régulièrement avec le Comité les résultats de leurs travaux relatifs aux liens entre les agrocarburants et la sécurité alimentaire.
- b. Les gouvernements, la FAO, les autres organisations régionales et internationales et les instituts de recherche et organismes associés sont encouragés à promouvoir et à faciliter l'échange d'informations et la coopération en ce qui concerne tous les facteurs qui influencent les liens entre les agrocarburants et la sécurité alimentaire. Cela couvre notamment les analyses, les évaluations et les projections ainsi que la communication en toute transparence des informations sur les hypothèses, les méthodes, les outils et les données.
- c. Les gouvernements et les diverses parties prenantes sont encouragés à mettre en œuvre les politiques et les investissements relatifs à la production d'agrocarburants et de produits alimentaires selon une approche intégrée qui tienne compte des questions de parité hommes-femmes et soit coordonnée au niveau international. À cet effet, ils doivent intégrer les facteurs liés à la sécurité alimentaire dans les stratégies de développement des agrocarburants et prévoir des plans d'intervention en cas de crise alimentaire ainsi que des mesures compensatoires pour les groupes vulnérables.
- d. S'il y a lieu, les gouvernements et les diverses parties prenantes concernées sont encouragés à examiner les politiques relatives aux agrocarburants à la lumière d'évaluations impartiales et scientifiques des possibilités et des risques associés en matière de sécurité alimentaire, afin que les

agrocarburants puissent être produits là où leur production est viable d'un point de vue économique, environnemental et social.

- e. Les gouvernements et les diverses parties prenantes concernées sont encouragés à mettre au point des instruments de gestion des risques, notamment pour atténuer les effets des flambées des prix, et à recommander leur intégration systématique dans des stratégies nationales de sécurité alimentaire visant à atténuer les risques auxquels sont exposées les personnes les plus vulnérables face à l'instabilité des prix des produits alimentaires. Il convient aussi d'inclure les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience pouvant servir aux petits producteurs vivriers vulnérables.
- f. La FAO, en collaboration avec les autres parties prenantes, est invitée à formuler des propositions qui seront examinées par le Comité, sur de possibles plans d'urgence qui permettraient d'ajuster, à titre volontaire, les politiques stimulant la production ou la consommation d'agrocarburants, lorsque les marchés mondiaux de produits alimentaires s'affolent et que l'offre de produits alimentaires est menacée. Ces propositions doivent se fonder sur une analyse équilibrée et scientifique des options, des enseignements tirés de l'expérience, et des meilleures pratiques. Elles doivent aussi tenir compte de la façon dont les crises alimentaires et le développement des agrocarburants ont des incidences différentes sur les hommes et sur les femmes.
- g. La FAO, en collaboration avec les parties prenantes concernées, est invitée à élaborer des «boîtes à outils» pour la conception et l'évaluation de politiques et initiatives intégrées conciliant la sécurité alimentaire et le développement durable des agrocarburants à de multiples niveaux (mondial, régional, national et infranational), en vue de leur examen par le Comité. Ce document sera principalement fondé sur des documents existants (par exemple, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, les principes pour un investissement agricole responsable, actuellement débattus au sein du Comité, les indicateurs de durabilité pour la bioénergie du Partenariat mondial sur les bioénergies et l'Approche BEFS de la FAO). Le document appuiera les efforts déployés par les Membres et les initiatives internationales dans ce domaine. Ces travaux pourraient aussi aider les concepteurs et les utilisateurs de mécanismes de certification des agrocarburants à s'assurer que les quatre dimensions de la sécurité alimentaire sont suffisamment prises en compte dans ces mécanismes. Les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) doivent bénéficier de la même attention lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques, investissements et opérations liés aux agrocarburants.
- h. La FAO, en collaboration avec les parties prenantes pertinentes, est invitée à proposer un programme de travail qui vise à renforcer les capacités des pays et des acteurs désireux d'évaluer leur potentiel en matière d'agrocarburants, en tenant compte de la question de la sécurité alimentaire, de gérer les risques et les possibilités associés au développement des agrocarburants et d'en suivre les incidences. Ce programme pourrait tirer parti du programme de renforcement des capacités conduit par le Partenariat mondial sur les bioénergies.

2. Mesures visant à promouvoir la recherche-développement sur les agrocarburants et la sécurité alimentaire

- a. La recherche-développement a un rôle important à jouer dans l'amélioration de l'efficacité des technologies employées pour les agrocarburants, que l'on s'intéresse aux ressources ou aux procédés. Un soutien technique et financier suffisant doit être fourni aux partenaires des recherches conduites dans ce domaine. Les partenaires de recherche sont encouragés à concevoir des solutions adaptées à toutes les parties prenantes, y compris dans les pays les moins avancés, notamment les femmes et les petits exploitants qui sont les premiers à avoir besoin d'accéder à des services énergétiques modernes. La coopération internationale (y compris la coopération Sud-Sud) et les partenariats public-privé ont un rôle important à jouer à l'appui des recherches conduites dans ce domaine. Il est capital de veiller à ce que les enseignements tirés de ces partenariats influencent la coopération future.

- b. La sécurité alimentaire, les intérêts des petits exploitants et les questions de parité hommes-femmes doivent être intégrés dans la conception et l'évaluation des actions de recherche-développement relatives au développement durable des agrocarburants.
 - c. La recherche-développement doit permettre de mieux évaluer dans quelle mesure il est faisable, aux plans agronomique, technique et économique, d'adapter les unités de production et de transformation des agrocarburants, afin que celles-ci puissent moduler leur circuit d'approvisionnement entre les denrées alimentaires, les produits d'alimentation animale et l'énergie et réagir de façon flexible aux fluctuations observées sur les marchés des produits alimentaires.
- 3. Mesures visant à promouvoir les politiques et programmes complets conciliant la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique**
- a. Dans le cadre d'une transition vers la mise en place de politiques de sécurité alimentaire et énergétique coordonnées et l'instauration d'un développement à faible empreinte carbone, les gouvernements, les organisations internationales et les diverses parties prenantes sont encouragés à soutenir une utilisation plus efficace de l'énergie et des autres ressources, un emploi accru des sources d'énergie renouvelables et un meilleur accès à des services énergétiques durables dans les filières agroalimentaires, compte tenu des spécificités de chaque pays.
 - b. Les gouvernements et les divers acteurs devraient appuyer la participation des petits exploitants, en particulier les femmes, aux programmes de sécurité alimentaire et énergétique (y compris pour la production et la consommation d'agrocarburants), sous réserve que les conditions d'accès au marché, les conditions de travail et les arrangements contractuels soient justes et équitables.
 - c. Le Comité encourage le secteur public et le secteur privé à soutenir l'intégration de la production durable des agrocarburants dans les politiques relatives à l'agriculture et à la foresterie, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de solutions intégrées conciliant la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, aux fins d'une utilisation plus efficace et durable des ressources.